



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

Qualification du maître d'apprentissage

dans le domaine des métiers de la Jeunesse et des Sports

(articles L6223-5 à L6223-8 et articles R6223-22 à R6223-24 du Code du Travail)

Vous êtes une collectivité locale, un établissement ou une entreprise du secteur public ou privé. Vous souhaitez employer un jeune dans le cadre d'une formation en apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport.

Les maîtres d'apprentissage doivent respecter certaines conditions de qualification fixées par le Code du Travail.

De plus, le Code du Sport régit l'encadrement du sport. Dans ce domaine, tout salarié, titulaire ou stagiaire, qui enseigne, encadre ou anime des activités physiques et sportives, doit posséder un diplôme ou suivre une formation diplômante reconnue par l'Etat (article L 212-1 du Code du Sport).

D'autre part, le Code d'Action Sociale et des Familles régit les fonctions de direction et d'animation en accueils collectifs de mineurs. Dans ce domaine, tout salarié, titulaire ou stagiaire, qui exerce les fonctions de direction ou d'animation au sein d'un accueil collectif de mineurs, doit posséder un diplôme ou suivre une formation diplômante reconnue par l'Etat (arrêté du 9 février 2007, articles 1, 2 et 5, article R227-14 du Code d'Action Sociale et des Familles).

Le questionnaire ci-dessous doit vous permettre de proposer un maître d'apprentissage qui correspond aux conditions des textes et qui puisse faire l'objet d'une validation par la mission de l'apprentissage.

Questionnaire simplifié destiné aux employeurs dont la qualification du Maître d'Apprentissage a déjà été validée par la DRDJSCS en 2016/2017 et/ou en 2017/2018

*Questionnaire à renvoyer,
une fois l'embauche décidée et avant envoi du contrat d'apprentissage aux chambres consulaires
à la*

**DRDJSCS Grand Est
Pôle Formation-Certification-Emploi
14 rue du Maréchal Juin - CS 50016
67084 STRASBOURG Cédex**

Après vérification et validation, la DRDJSCS vous le renverra signé et se chargera d'en transmettre une copie au CFA Form'AS

➤ **L'employeur :**

Raison sociale :

Type : Association Collectivité territoriale Entreprise Autre

Adresse complète :

CP :VILLE :

N° Téléphone :

Courriel :

➤ **L'apprenti(e) :**

Mme M. NOM et Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Diplôme (ex : BPJEPS, DEJEPS, BMF...) + Spécialité (ex. : LTP, AS, AF, APT, AAN, Football...) préparé par le futur apprenti :

.....

Organisme de formation auprès duquel l'apprenti suivra la formation :

.....

➤ **Le Maître d'Apprentissage (M.A.) référent :**

Mme M. NOM et Prénom :

Adresse mail :

Tél. :

Fonction :

Statut : Salarié Bénévole

A-t-il déjà été M.A. ? Oui Non

Si oui pour quelle formation ?

A-t-il fait l'objet d'une précédente demande de validation de la qualification de M.A. auprès de la DRDJSCS de Strasbourg ? Jamais Avant 2016 En 2016-2017 En 2017-2018

A-t-il suivi une formation à la fonction tutorale ? Oui Non

Si oui, avec quel organisme de formation ? (CCI, APMSA, par le biais de l'employeur, autre...) précisez :

.....

Joindre copie de l'attestation de suivi délivrée à l'issue de la formation

Si non, j'atteste avoir pris connaissance de l'article **L6223-8** du code du travail (cf ci-dessous) et de la nécessité d'encourager et de favoriser la formation du M.A.

En application de l'article L6223-7 du code du travail, "l'employeur permet au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le centre de formation d'apprentis."

*En application de l'article **L6223-8** du code du travail, "l'employeur veille à ce que le maître d'apprentissage bénéficie de formations lui permettant d'exercer correctement sa mission et de suivre l'évolution du contenu des formations dispensées à l'apprenti et des diplômes qui les valident".*

➤ **L'équipe tutorale :**

Désignez, le cas échéant, la (les) personne(s) pouvant remplir la fonction tutorale en présence de l'apprenti sachant que **le niveau d'exigence de la qualification du tuteur* est similaire au maître d'apprentissage référent.**

**L'article L6223-6 précise "la fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs salariés" et l'article R6223-23 précise "lorsque la fonction tutorale est partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale, un maître d'apprentissage référent est désigné. Il assure la coordination de l'équipe et la liaison avec le centre de formation d'apprentis".*

1. Mme M. NOM et Prénom :

Adresse mail :

Tél :

A-t-il déjà été tuteur en équipe tutorale ? Oui Non

A-t-il déjà été M.A. référent ? Oui Non

Si oui pour quelle formation ?

A-t-il fait l'objet d'une précédente demande de validation de la qualification de M.A. auprès de la DRDJSCS de Strasbourg ? Jamais Avant 2016 En 2016-2017 En 2017-2018

A-t-il suivi une formation à la fonction tutorale ? Oui Non

Si oui, avec quel organisme de formation ? (CCI, APMSA, par le biais de l'employeur, autre...) précisez :

.....

Joindre copie de l'attestation de suivi délivrée à l'issue de la formation

Si non, j'atteste avoir pris connaissance de l'article **L6223-8** du code du travail et de la nécessité d'encourager et de favoriser la formation du M.A.

2. Mme M. NOM et Prénom :

Adresse mail :

Tél :

A-t-il déjà été tuteur en équipe tutorale ? Oui Non

A-t-il déjà été M.A. référent ? Oui Non

Si oui pour quelle formation ?

A-t-il fait l'objet d'une précédente demande de validation de la qualification de M.A. auprès de la DRDJSCS de Strasbourg ? Jamais Avant 2016 En 2016-2017 En 2017-2018

A-t-il suivi une formation à la fonction tutorale ? Oui Non

Si oui, avec quel organisme de formation ? (CCI, APMSA, par le biais de l'employeur, autre...) précisez :

.....

Joindre copie de l'attestation de suivi délivrée à l'issue de la formation

Si non, j'atteste avoir pris connaissance de l'article **L6223-8** du code du travail et de la nécessité d'encourager et de favoriser la formation du M.A.

Au vue des déclarations ci-dessus, la DRDJSCS se réserve le droit de vous demander de remplir une demande de qualification plus complète avec les justificatifs d'expériences professionnelles et de diplômes nécessaires à la validation du M.A. et/ou de la personne désignée en équipe tutorale.

Fait à le :

Cachet et signature de l'employeur :

Qualité du signataire :

AVIS DE LA MISSION DE L'APPRENTISSAGE :

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE, des pièces justificatives vous sont demandées :

.....
.....

Date :

Cachet et signature :